



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

média

Question écrite n° 57343

Texte de la question

M. Guy Lengagne attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'enquête réalisée par la Sofres, révélant que les Français demeurent extrêmement sceptiques à l'égard des informations diffusées par les différents media. Bien que le sondage ait été réalisé à la demande de certains de ces mêmes media, et si les techniques employées pour procéder à ce type de mesures sont loin d'être infaillibles, sans doute peut-on s'interroger sur la très faible crédibilité dont semblent disposer les media dans leur ensemble. En effet, ceux-ci contribuent, quelle que soit leur qualité, à donner corps à la liberté des citoyens en matière d'accès à l'information, mais cette fonction est naturellement d'autant mieux assurée qu'ils font preuve d'indépendance et de rigueur. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses réactions.

Texte de la réponse

L'enquête réalisée chaque année par la Sofres pour le compte du quotidien La Croix et de l'hebdomadaire Télérama apporte des indications utiles sur les réactions des Français par rapport au traitement de l'information par la presse écrite, la radio et la télévision. Elle permet aux acteurs concernés, journalistes et responsables des entreprises de presse et de communication audiovisuelle, de mesurer l'intérêt et la confiance que le public accorde à leur travail et d'en identifier les attentes en matière d'information sur des sujets sensibles. Cette enquête montre que l'intérêt porté par les Français à l'actualité reste à un niveau élevé et que les médias ont plutôt bien rendu compte des faits marquants de l'actualité de l'année 2000. Mais elle révèle aussi les préoccupations du public quant à la crédibilité et à l'indépendance de l'information, avec d'ailleurs des distinctions entre les médias. Les Français expriment ainsi leurs doutes, à tort ou à raison, sur la fiabilité de l'information, sa validation et sa véracité. Il convient dès lors de souligner une nouvelle fois l'importance d'une éthique professionnelle et l'intérêt que celle-ci représente pour une bonne information du public.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57343

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2001, page 726

Réponse publiée le : 30 avril 2001, page 2564